



Mme DAUVIN

Christelle
14 rue de l'industrie
93600 Aulnay-sous-Bois
tél: 09 53 68 21 72

M. Christian Lambert
Préfet de Seine-Saint-Denis
1 esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY CEDEX
Télécopie : 01 48 30 22 88
courriel : courrier@seine-saint-denis.pref.gouv.fr

Copie : Mme. SEGURA,
Maire d'Aulnay-sous-Bois
- fax : 01 48 79 63 09
- mail gsegura@aulnay-sous-bois.com

Copie : Mme. NGUYEN,
inspectrice de circonscription Aulnay 2
- fax : 01 48 68 83 72
- mail annie.nguyen1@ac-creteil.fr

Copie : M. AUVERLOT,
inspecteur d'académie de Bobigny
- fax : 01 48 31 63 16
- mail ce.93cabinet@ac-creteil.fr

Copie : Mme RUAU,
directrice de l'école primaire Bourg 2
- fax : 01 48 79 07 88
- remise de courrier

Copie : Mme ZERBIB,
directrice de l'école maternelle Bourg
- fax 01 48 66 22 71
- copie en main propre

Copie : M. HERVIEU,
président départemental de la FCPE
- fax : 01 41 60 81 15
- mail administrateurs93@wanadoo.fr

Aulnay-sous-bois, le 30 novembre 2011

Objet : Saisie urgente pour mise en danger des enfants dans une école

Monsieur le Préfet,

Nous sommes les représentants de parents d'élèves de l'école maternelle du groupe scolaire du Bourg de la commune d' Aulnay-sous-Bois.

En Juillet 2005, suite à des risques d'accidents graves dus à l'envolée d'une partie de la toiture de l'usine d'amiante jouxtant l'école maternelle, la ville a décidé, à raison, de déplacer en urgence le groupe scolaire Bourg 2 et maternelle. Elle a donc fait construire, en un mois et demi, en préfabriqués type algécos, une école maternelle provisoire, censée servir le temps estimé des travaux, à savoir trois ans maximum. Ces préfabriqués ont été posés à même un sol herbeux et sablonneux, et sans vide sanitaire.

Nous sommes bientôt en 2012, le chantier de l'ancienne usine d'amiante traîne en longueur pour de multiples raisons, et les enfants sont toujours dans les préfabriqués « provisoires ».

D'année en année, l'absence de vide sanitaire a causé le délabrement du plancher et des murs par l'humidité. Malgré quelques travaux d'entretien demandés par la directrice de l'école, les dommages s'accroissent : l'armoire électrique ne ferme plus, laissant les

files accessibles aux enfants ! Les fuites d'eau du toit et des sanitaires laissent les sols trempés, responsables de leur affaissement ! La moisissure s'est installée du sol au plafond ; créant ainsi un « climat » propice aux rats et souris parsemant leurs déjections !

Vous trouverez ci-joint les photos illustrant les problèmes susceptibles de provoquer des risques sanitaires graves tels que l'électrocution, les chutes, les blessures, les infections pulmonaires dues à la présence de spores, les infections urinaires car les enfants redoutent d'aller aux toilettes.

A cette liste vient s'ajouter une coupure régulière de chauffage des salles de classe occasionnant une température intérieure identique à la température extérieure et accentuant l'étendue de l'humidité. L'année dernière, en hiver, la neige bloquait l'issue de secours car le niveau du sol avait bougé sous l'action de l'humidité...

Ni la demande de passage de la commission d'hygiène et de sécurité par la directrice, ni l'expertise des locaux formulée par notre association n'ont été suivies d'effet. Le Maire, Gérard Segura, reste sourd à toutes les demandes de changement des préfabriqués. Chaque année depuis trois ans maintenant, il promet un retour aux locaux d'origine, mais chaque année cette réintégration est ajournée, sans qu'aucune troisième voie ne soit envisagée par la mairie.

C'est pourquoi aujourd'hui nous nous tournons vers vous, car nous sommes intimement convaincus que nous allons à court terme vers un véritable drame dans cette école. Qui accepterait en toute connaissance de cause d'accueillir du public dans un endroit aux sols mouillés et aux armoires électriques béantes ?

Nous souhaiterions que votre appui permette enfin aux enfants de cette école d'être en sécurité. Nous demandons donc :

- une expertise médicale sur les risques encourus d'infections respiratoires et allergies liées aux moisissures, humidité et froid
- un passage de la commission préfectorale de sécurité car les bâtiments ne peuvent manifestement plus accueillir de public
- une transparence sur les actions menées

Les parents, les représentants de parents, les enseignants souhaitent être entendus sur les dangers d'un tel délabrement.

Nous comptons sur vous pour mettre en sécurité nos enfants.

Vous recevrez dans les prochaines heures une pétition que nous faisons signer aux parents de l'école.

Recevez, Monsieur le préfet, nos salutations respectueuses.

Madame DAUVIN LEBARON
Présidente des représentants de parents
Pour Le Conseil Local FCPE du Bourg (maternelle et Bourg 1)

Pour faire valoir ce que de droit

Pièces Jointes – non envoyées par fax :

- **2 pages:** Courrier au maire d'Aulnay-sous-Bois du 21/11/2011 resté sans réponse
- **12 pages :** Photos prises à l'occasion du conseil d'école du 5 novembre 2011